

Jean-Louis Meurant

## Les gardiens de phare<sup>1</sup>

Bien qu'elle soit connue de beaucoup — elle a eu, je crois, un certain succès — donc au risque de me retrouver dans la position du naufragé, je vais vous raconter une petite histoire. Elle m'est revenue selon des associations évidentes : un naufragé, deux gardiens de phare, un phare que l'on peut imaginer indiquant, par éclairs, une passe...

*Un naufragé parvient à atteindre l'îlot sur lequel se dresse le phare. Recueilli par les deux gardiens, il doit passer quelques jours avec eux dans l'attente de la relève. Au bout de quelques jours, s'éclaire ce qui avait d'abord suscité sa perplexité : les gardiens, le plus souvent à l'occasion des repas, pour le reste bien silencieux, se lancent des chiffres et le plus souvent, après avoir prononcé tel ou tel, sourient, rient voire s'esclaffent franchement. Il patiente encore quelque jours, pour s'assurer de la compréhension de ce qui se passe, à savoir que ces gardiens, vieux compagnons de quart, échangent ainsi des blagues qu'ils se sont lassés de répéter. C'est alors qu'au dîner, il lance à son tour le chiffre qui, a-t-il remarqué, fait rire à se tordre les gardiens : 67 ! Silence. Les gardiens continuent leur repas sans broncher. L'un d'eux finit par lui dire : la 67, bah, ce n'est pas l'histoire qui est drôle, c'est la façon de la raconter...*

Je n'ai pas l'intention de chercher des correspondances point par point entre ce scénario et le dispositif de la passe, malgré les éléments qui l'évoquent. Certainement, les gardiens seraient de bien mauvais passeurs, fonctionnaires sclérosés dans leur routine, mais n'indiquent-ils pas au naufragé qu'il n'a pas à rejoindre leur savoir supposé mais à inventer le sien ? L'histoire indique également qu'un savoir chiffré peut contenir la trace, elle inchiffrable, de son surgissement.

Elle m'est revenue, cette blague, en pensant à ce que j'allais dire aujourd'hui. Peut-être en réponse à quelque angoisse à l'approche de cette question sur la désignation du passeur.

Désigné à nouveau dans le collège actuel, je me trouvais en position de porter un questionnement issu d'un constat établi par le précédent, au printemps dernier : le nombre des passeurs était alors si réduit que le dispositif risquait de

---

<sup>1</sup> Intervention faite dans le cadre des réunions publiques du Collège de la passe E.P.S.F. Lettre lacanienne le 9 octobre 2004, demi-journée consacrée à la désignation des passeurs.

tomber en panne. Ce danger s'est aujourd'hui éloigné avec de nouvelles désignations mais le questionnement sur la désignation du passeur est resté à l'ordre du jour, ce qui n'est pas si mal, tant il s'agit d'une question centrale par laquelle il y a lieu de repasser, centrale parce que partie prenante de l'acte analytique. Il suffit, pour s'en convaincre, de rappeler le propos de Lacan qui donne le titre de cette réunion, *le passeur est la passe*.

Il est d'ailleurs préférable d'aborder cette question aujourd'hui, alors que le risque de panne du dispositif est atténué. Il ne pourrait s'agir, en effet, de faire de la publicité quant à la désignation du passeur, d'appeler de nouvelles désignations, comme si le manque de celles-ci provenait d'un défaut d'attention, d'une lassitude susceptible d'être corrigés par une campagne promotionnelle.

Avec mon introduction, vous aurez sans doute pressenti que je n'allais pas aborder la question sous un angle théorique : je vous renverrai, notamment, si vous voulez vous situer sous cet angle, aux articles parus dans les Carnets de l'E.P.S.F. et aux textes cités par leurs auteurs. Je me limiterai à aborder ce questionnement à partir de quelque chose qui se produit de temps en temps, entre nous à l'occasion, à savoir la substitution du terme *nomination* à celui de *désignation*, à partir donc de quelque chose qui fait symptôme et qui témoigne d'un malentendu à propos de la désignation des passeurs, malentendu qui n'est pas accessoire puisqu'il peut révéler un malentendu sur la passe. Je terminerai en évoquant le problème du rapport à l'association, de ce qui peut, en fonction de ce rapport, faire école... ou non, faire passe... ou impasse, soit retour à l'institution.

*Nomination* pour *désignation* : symptôme donc, et comme tout symptôme, bienvenu en tant qu'il pointe une difficulté devant le réel. Bienvenu car il donne ainsi de la lecture, et parce que, d'autre part, en tant que tel, il est tentative de guérison. Mais s'il s'agit d'une guérison devant le malaise provoqué par l'obscurité angoissante de ce qui motive la désignation et par conséquent, malaise causé par l'obscurité angoissante de l'acte analytique que la passe se propose d'éclairer, c'est une guérison problématique à laquelle on peut préférer l'incurable. L'approche de ce symptôme est ici grossière puisqu'il y aurait lieu, pour être rigoureux, d'en examiner le surgissement au cas par cas.

Approchée globalement, donc, cette substitution à *désignation* du terme *nomination*, le passage en dessous de *nomination*, me semble tenir d'une volonté de soutien d'un être qui se dérobe, lui fournir une assise, l'institutionnaliser. Quel être ? Celui de l'analyste, du coup, comme *nommant*, remis aux commandes, seul maître à bord, et celui du passeur, qui, *nommé*, se voit installé d'office comme tel. Il ne s'agit donc pas du tout de la nomination A.E. qui, elle,

est censée indiquer plutôt le défaut de l'être dans le savoir, défaut que le nom, quand il fait titre, vient habituellement recouvrir, camoufler.

Dire *nommer un passeur*, c'est titulariser là où, au contraire, tout le dispositif de passe s'arc-boute sur l'inconvenance, l'obscénité même, d'une titularisation, sur le fait qu'elle ne convient pas à l'acte psychanalytique, et pire, qu'elle le met en échec. Le psychanalyste n'est pas appelé, nommé comme on dit pour les oscars. Ce qui le détermine est derrière lui, non pas devant comme la promesse d'une carrière, comme l'être psychanalyste dont il aurait envie. Il y est poussé lorsque le fantasme laisse la pulsion, un tant soit peu délestée de l'impératif de jouissance, ouvrir le chemin du désir. Le psychanalyste ne va pas de *soi* mais d'un *lui-même* qui signe justement la dissolution de ce *soi*.

Avec *nomination* du passeur, on pressent la reconduction du didacticien, de celui qui évalue en fonction d'un savoir établi, la reconduction des nommants et des sinon nommés, du moins nommés. Le passeur n'a pas à être nommé comme un gardien de phare par le service des phares et balises, ce ne doit pas être un fonctionnaire de la psychanalyse, si le passant le peut, lui, à suivre Lacan dans sa note de 1974, je cite : *tant qu'il s'expose à évoquer ses premiers pas dans la fonction*.

*Désignation* vise non pas l'analysant, mais la passe qu'il est supposé être, pouvoir être, qu'il *est* peut-être, car au moment de sa désignation le passeur n'est qu'un *passeur-peut-être*, (il faut aussi supporter ça). Cela me semble justifier le procédé selon lequel l'analyste désignant transmet au secrétariat de la passe, après rencontre d'un membre du collège, le nom de l'analysant, nom sous lequel il indique une passe, plutôt que de prévenir directement l'analysant. Qu'il lui en parle après un éventuel tirage au sort reste discutable dans la mesure où il y a d'autres moyens, pour le désigné, de s'informer, s'il en éprouve la nécessité, quant au dispositif.

Le passeur est supposé à partir de ce que l'analyste, le désignant, éprouve dans son être qui s'avère alors passer... (de *mort à trépas* selon un lapsus qui m'est venu aux oreilles récemment). Éprouvé qu'il peut reconnaître (parce qu'il faut bien que cet éprouvé lui dise quelque chose) comme homologue, sinon identique, à ce qui s'est passé, pour lui, dans sa propre analyse : c'est ce que la passe, comme dispositif, vient fixer, en le révélant à nouveau, permettant ainsi que l'analyste, dans son acte, puisse, quand il le faut, passer la passe et devenir psychanalyste à proprement parler, comme reste de l'acte, homme de paille (*sicut palea*) de l'acte analytique. Tout autre chose donc qu'un didacticien.

Il me faut à ce point noter que ce que prévoit le dispositif actuel, soit la rencontre du psychanalyste désignant avec quelqu'un ou quelques-uns du

collège ne vise pas l'exhaustion d'un savoir pourquoi cette désignation mais plutôt la manière dont ce savoir échoue à donner intégralement ses raisons. Il y a du déraisonnable dans la désignation, comme il y a du déraisonnable dans le passage à l'analyste, ce *choix fou*, comme disait Lacan. Si ce savoir qui préside à la désignation d'un passeur pouvait être tel qu'il donne lieu à certitude, c'est tout le dispositif de la passe qui serait, à terme, inutile, le désignant pouvant dès lors très bien s'identifier sans vergogne au didacticien, au psychanalyste patenté. Ce point du dispositif n'a pas pour vocation de dresser la liste des bonnes raisons de désigner un passeur, ce qui relèverait de la volonté de rendre la passe superflue pour en revenir, un jour, au didacticien. Cependant, ce procédé ne peut dénier la tentative de disqualifier les mauvaises raisons de désigner un passeur (pour relancer une analyse en panne ou bien après une évaluation favorable des connaissances théoriques de l'analysant, par exemple).

Cette substitution d'un mot à un autre me paraît indiquer, au moins dans certains cas, qu'un accord sur la passe peut très bien cacher un refus, que la passe est quelque chose de si fragile qu'il en faut peu pour venir en fermer l'accès ou en favoriser le détournement au bénéfice de ce qu'elle veut éviter. On a là affaire à une constante de l'acte analytique : aux différents points de son tracé, il fonctionne au quart-de-poil, et c'est à un quart-de-poil près qu'il peut mal tourner.

C'est peut-être une des raisons de ce que, si l'on en croit certaines statistiques, seulement à peine un passant sur dix réalise une passe qui fait l'objet, à son terme, d'une nomination, la seule à prétendre ne pas boucher le trou du savoir mais à le marquer, A.E., même si là encore, le malentendu peut être fatal (on pourrait en imaginer une des formes avec la substitution de *nomination* au bénéfice, cette fois, de *désignation*). D'où le soin à apporter à la manière dont cette nomination est publiée. Le choix de la formule *la passe dans laquelle s'est engagé un(e) tel(le) a fait l'objet d'une nomination A.E.* tente de ne pas trop se prêter à un tel malentendu.

Désigner un passeur correspond au moment où l'analyste est *dépassé*, où il laisse la main à l'analysant plutôt que le garder sous son contrôle. L'analyste est dépassé, c'est-à-dire que surgit alors une représentation de l'analyste qui n'existe pas. C'est un pivot de l'acte analytique : soit l'analyste accepte sa condition, d'être ainsi dépassé, y consent, soit il dresse la statue du commandeur sous la forme du didacticien. Désigner un passeur n'a rien à voir avec l'initiation où le maître est rejoint par l'élève (à l'inverse de l'image des deux pales d'un écran tournant, dans la Proposition). Désigner un passeur consiste à lui laisser la main pour inventer, pour inventer la passe qu'il est et pour inventer comment il sera le passeur de l'invention du passant. S'il faisait l'objet d'une *nomination*, il pourrait bien en être empêché, cette nomination

l'orientant sur une position de savoir depuis laquelle, par exemple, il pourrait évaluer les dires du passant.

Rien ne viendra jamais empêcher les malentendus devant ce qui fait le scandale de la psychanalyse, ce scandale que, justement, la passe exploite. Ce qu'il pourrait y avoir de rebutant, d'inhibant, de réactions phobiques devant la passe n'est rien de moins que ce qui rebute, inhibe et effraye devant ce qui a causé et cause encore le scandale de la psychanalyse.

Un des aspects de ce scandale, pour ce qui nous intéresse aujourd'hui, c'est que *le psychanalyste* n'existe pas. Le rejet de cette inexistence implique nécessairement le rejet de la passe.

Plus on fait exister le psychanalyste (en l'institutionnalisant, en le titularisant...) plus on se détourne... de la psychanalyse. Une des façons de le titulariser, c'est de le considérer comme didacticien. Or, avec la passe, du didacticien, il ne reste que le fantôme (et celui-ci vient nous hanter, parfois...), il ne reste que cette trace de sa propre expérience d'analysant, trace qui lui permet de situer l'analysant dans une passe et de désigner celle-ci. Cette trace est celle laissée par la flèche qui passe par  $S(\mathbb{A})$ . Il n'est pas impensable que sur cette trace, cette atteinte, pousse un tissu cicatriciel susceptible de reconstituer un didacticien. La passe peut prétendre éviter cette reconstitution du didacticien comme formation monstrueuse du ratage de l'acte, comme *alien* de l'acte.

J'évoquerai pour terminer un problème d'actualité qui concerne une des conditions nécessaires pour que la passe puisse exister et continuer. Il s'agit des relations entre le collège de la passe et l'association. À *La lettre lacanienne, une école de la psychanalyse*, nous avons le malheur et la chance d'être démunis quant à une articulation entre collège et association comme c'est le cas à l'E.P.S.F. avec la présidence. La chance certes mais aussi un chantier ouvert devant quoi il nous faut se retrousser les manches... peut-être avant tout pour le maintenir ouvert.

Les seules réunions où peuvent se rencontrer en tant que tels les membres du collège et membres des associations sont ces réunions publiques. Mais, en tant que telles, ouvertes au public, elles ne sont pas des rencontres collège – associations. Il me semble que, même si cela nous cause des difficultés, si ça fait des dégâts à l'occasion, c'est homologué à ce qui écarte, dans la passe, le didacticien, ou celui qui pourrait se prétendre tel. À savoir que ce n'est pas l'institution qui est au commandement de l'acte analytique et donc de la passe et que c'est heureux, car si les institutions sont quelque chose dont on ne peut dénier la nécessité, il faut, et c'est ce qui revient à la psychanalyse, peut-être même seulement à la psychanalyse, de nos jours, maintenir ouvert le champ qui reste hors d'atteinte pour l'institution, qui résulte de l'impossibilité du

symbolique à absorber tout le réel. Ce champ, produit par l'institution mais qui, cependant, échappe à son emprise, est certainement le seul où la psychanalyse a une chance de passer.

C'est pourquoi il me semble préférable de ne pas institutionnaliser ces rencontres, s'il n'y a pas lieu non plus d'en condamner l'éventualité. Plutôt faudrait-il en laisser l'initiative à ce que je situe du côté de l'association, en l'opposant ainsi à l'institution, c'est à dire à des initiatives autour desquelles s'associeraient éventuellement quelques-uns. Car un problème se pose concernant les membres du collège. Existents-ils hors de leur fonction d'entretien de la passe ? Existents-ils en tant que tels dans les associations dont ils sont membres ? Nous avons par ailleurs déjà insisté sur le fait qu'ils ne s'éprouvent pas en tant que membres de telle ou telle association lorsqu'ils travaillent dans le collège. Comme les passeurs, ils sont en effet *désignés*, eux aussi, et pour leur part, par les derniers A.E. Ils échappent ainsi à toute nomination ou élection qui les feraient exister pour l'association (que j'aborde ici en tant qu'institution). Je m'en tiendrai à cette remarque qui, je le souhaite, pourrait donner lieu à débat.

Il me semble qu'avec ce dispositif commun à deux associations, nous avons inventé un nouvel accès à cette problématique du rapport entre psychanalyse et institution. Ce dispositif laisse une chance à ce que l'institution, en tant que telle, est dans l'impossibilité de traiter, à ce qu'elle ne peut que corrompre, démentir.

L'analyste n'est-il pas celui qui aura su rester au seuil de l'institution comme il aura su rester au seuil de l'Autre, marquant ce seuil *et* indiquant que tout ne le franchit pas ? Ainsi l'interprétation, quoique formulée avec les signifiants de l'Autre, doit marquer qu'il y a un ailleurs de l'Autre, que l'Autre n'est pas complet. Le collectif doit se prêter à ce que le savoir analytique n'est qu'interprété, qu'*entre-tenu*, que nul individu ou nul collectif ne peut le maîtriser et en faire collection.

Soit à parler... de quoi ? D'une communauté improbable, imprévisible, qui ne relève *pas-toute* de l'institutionnel, d'une communauté qui tient de ce qui n'est pas commun, de ce qui est singularité, altérité. N'aime-t-on pas avant tout pour la différence, pour l'altérité, quand le désir est en jeu ? Pas moyen de prendre une autre position, dans une association qui prétend faire école, que celle de analysant, du passant ou du passeur, dans et hors du dispositif.

Les psychanalystes détiennent un savoir dont ils ne peuvent pas s'entretenir, disait Lacan. Avec raison. Ce n'est pas un savoir dont on s'entretient. Mais sachant que *le psychanalyste* n'existe pas, ne pourraient-ils pas entretenir ce savoir, sans le *s apostrophe*, participer à son *entre-tient*, à sa transmission qui ne peut être que passage. Le savoir analytique est toujours

passager clandestin de l'institution. Le mieux que l'on puisse espérer de celle-ci, c'est qu'elle supporte cette clandestinité.